

Point CORONAVIRUS SER/CA de zone au 15 mars 2020

Espagne : Etat d'alerte

A l'issue d'un Conseil des ministres d'une durée exceptionnelle (7 heures), le président du Gouvernement a décrété l'état d'alerte, pour une durée de quinze jours renouvelables, et détaillé les mesures adoptées dans le cadre, qui aboutissent à un quasi lock-out du pays. Le gouvernement reprend clairement la main sur une situation qui exige une réponse cohérente et coordonnée, au détriment des régions (Communautés autonomes) normalement compétentes dans les différentes matières règlementées.

Face à la progression exponentielle de cas positifs au Covid-19 (6023 cas, soit plus de 1500 par rapport à hier) et de décès (191), tous les commerces et établissements culturels – à l'exception des pharmacies, des commerces alimentaires, des stations-services, des bureaux de tabac et de presse, ainsi que certains services (coiffeur, optique, téléphonie) – sont fermés, le télétravail est une obligation pour autant que possible. Toutes ces mesures sont d'application immédiate, à l'exception des restrictions à la liberté de circulation qui entreront en vigueur le lundi 16 mars 2020 à 8h00.

Mesures limitant la liberté de circulation des personnes : les citoyens ne sont autorisés à se déplacer que pour les raisons suivantes :

- achat de nourriture, produits pharmaceutiques et produits de première nécessité,
- pour rejoindre un centre de santé,
- pour se rendre sur son lieu de travail pour y effectuer son activité professionnelle ou entrepreneuriale,
- pour un retour vers le lieu de résidence habituel,
- dans le cadre d'une assistance et de soins aux personnes âgées, mineures, dépendantes, handicapées ou personnes spécialement vulnérables,
- pour se rendre à la banque,
- pour raison de force majeure ou situation de nécessité,
- pour toute autre activité dûment justifiée.

Restrictions de circulation : le ministère de l'Intérieur pourra procéder à la fermeture de rues ou de secteurs pour des raisons de santé publique ou de sécurité.

Dans le secteur de l'alimentation : le ministre de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Luis Planas, est intervenu pour rassurer sur l'approvisionnement des magasins et supermarchés en biens alimentaires. Il a rappelé qu'aucune pénurie n'était à craindre et a appelé à la responsabilité civique des citoyens pour ne pas faire d'achats excessifs de produits alimentaires.

Secteur AGRICULTURE-ALIMENTATION en ESPAGNE

Approvisionnement du marché espagnol en denrées alimentaires dans un contexte pandémique

- Les 3000 coopératives agricoles espagnoles tiennent à rassurer en réaffirmant que leur activité de production est intacte (à la fois en volume et en rythme). Elles continuent par conséquent de garantir l'approvisionnement des points de vente alimentaires dans le pays. Elles augmentent par ailleurs leurs exportations de fruits et légumes en Europe pour palier la mise sous quarantaine de l'autre grand fournisseur du marché européen, l'Italie.

- L'Association des entreprises de la grande distribution (Aecoc) rassure elles-aussi les consommateurs espagnols sur la capacité des GMS à subvenir aux besoins de la population, qu'elle invite à ne pas sur-stocker.
- En Catalogne, plusieurs mairies avaient décidé d'interdire les marchés à l'air libre, provoquant la colère des producteurs qui jugeaient la mesure incohérente (fort besoin de produits alimentaires frais de première nécessité exprimé par la population, et permanence de l'ouverture des marchés fixes et grandes surfaces avec des produits non indispensables). Le gouvernement catalan a depuis annoncé que les marchés à l'air libre ne seraient pas interdits, mais qu'il serait nécessaire de maintenir les distance de sécurité en leur sein.

En Andalousie, les producteurs de fraises manquent de main d'œuvre depuis la fermeture des frontières avec le Maroc

La fermeture des flux maritimes et aériens entre l'Espagne et le Maroc pour éviter la propagation du Coronavirus est un coup dur pour les producteurs de fraises de Huelva (Andalousie), en pleine période de récolte, qui se voient privés de travailleurs marocains. Les professionnels demandent au Gouvernement un plan d'urgence. Le secteur des fruits rouges représente 10% du PIB de la province et 500 M€ d'exportations.

Gestion des salariés des entreprises agroalimentaires

Les entreprises du secteur agroalimentaire ont demandé à l'Etat central de prendre des mesures exceptionnelles en matière de gestion des salariés. Elles demandent un décret royal permettant notamment d'adapter le recours à la main d'œuvre temporaire, les modalités de télétravail et la protection des travailleurs aux revenus discontinus. Les ressources allouées devront provenir d'un fond exceptionnel dédié, et ne pas être calculées en fonction de la trajectoire budgétaire du pacte de stabilité et de croissance. Ils souhaitent par ailleurs que ces mesures soient discutées avec les partenaires sociaux.

Un malaise agricole toujours palpable

Les principaux syndicats agricoles espagnols (ASAJA, COAG et UPA) suspendent provisoirement leurs mobilisations et retournent dans leurs exploitations pour éviter les rassemblements massifs et garantir l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires dans ce contexte sanitaire exceptionnel. Le malaise des agriculteurs espagnols reste cependant palpable, et les négociations avec le gouvernement se poursuivent pour tenter de définir une stratégie de sortie de crise.

Calendrier de la campagne PAC2020

En Andalousie, le syndicat agricole UPA demande au gouvernement régional de repousser la date limite (fixée au 30 avril) de dépôt des demandes d'aide de la campagne PAC2020, compte tenu de la pandémie.

Hygiène dans les exploitations de fruits et légumes d'Almeria

L'Association des OP fruits et légumes d'Almeria a mis en place un programme d'information auprès de ses membres sur les bons gestes à adopter pour éviter la propagation du virus, et garantir la sécurité des personnels et la qualité sanitaire des produits. Celui-ci se base sur les recommandations du ministère de la santé espagnol et par la Communauté autonome d'Andalousie.

Secteur de la PÊCHE en ESPAGNE

Marché intérieur : des réactions différentes selon les zones

- En Méditerranée, la demande de la restauration s'est déjà réduite et provoque une baisse des cours dans toutes les criées.
- En Cantabrie, les opérateurs sont très inquiets. Selon le Président de l'association de pêcheurs de Galice, des commandes auraient été annulées hier par Mercamadrid (2^{ème} plateforme de distribution de poissons au monde après celle de Tokyo). Anticipant un repli

de la demande intérieure, les professionnels orientent de nombreuses espèces vers la congélation, parfois dans des proportions très élevées (90% pour le maquereau).

Criées : montée d'inquiétudes

- Crainte d'un manque de gel désinfectant : le Président de la Galice a fait part de ses inquiétudes quant à l'épuisement de « gel désinfectant » dans les criées de la région si la crise perdure.
- Crainte d'un manque de main d'œuvre : de manière générale, les professionnels espagnols redoutent d'éventuelles restrictions de déplacement des salariés des criées que pourraient imposer l'Etat central dans les heures qui viennent, dans le cadre d'un « état d'alerte » national. Si elles étaient décidées, de telles restrictions pourraient entraîner une chute brutale de l'activité de la filière.

Des aides à l'arrêt temporaire d'activité de pêche en perspective

- Les associations de pêcheurs de Galice et d'Andalousie (représentant respectivement 50% et 16% de la flotte espagnole) se sont réunies cette semaine avec les autorités régionales pour faire remonter leurs inquiétudes au Ministère de l'agriculture et de la pêche.
- En Méditerranée, dans le contexte de baisse des cours, les pêcheurs ont d'ores-et-déjà alerté le Secrétariat Général des pêches sur la perspective d'un arrêt de leur activité. Ils pourraient demander à bénéficier des aides à l'arrêt temporaire d'activité de pêche. Dans cette hypothèse, le SG des Pêches espagnoles pourrait solliciter la Commission européenne pour modifier le règlement FEAMP, dans le but d'introduire les facteurs économiques dans les motifs d'activation du dispositif. Il pourrait se rapprocher de la DPMA le moment venu, pour mener une démarche conjointe avec la France dans ce sens.